

Avis à la population

Consultation du public avant l'introduction d'une demande de permis unique

Alternative Green S.A., dont le siège social est situé rue des Cooses 8a à 6860 LEGLISE (Louftémont), informe le public qu'elle prévoit d'introduire auprès de la commune de Gembloux une DEMANDE DE PERMIS UNIQUE de classe 1 relative à l'implantation d'un parc éolien sur les communes de Gembloux et Walhain, entre Ernage et Baudecet, dont la puissance électrique totale est supérieure à 3 MW.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis doit faire l'objet d'une ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT et d'une REUNION D'INFORMATION DU PUBLIC à laquelle quiconque est invité à assister.

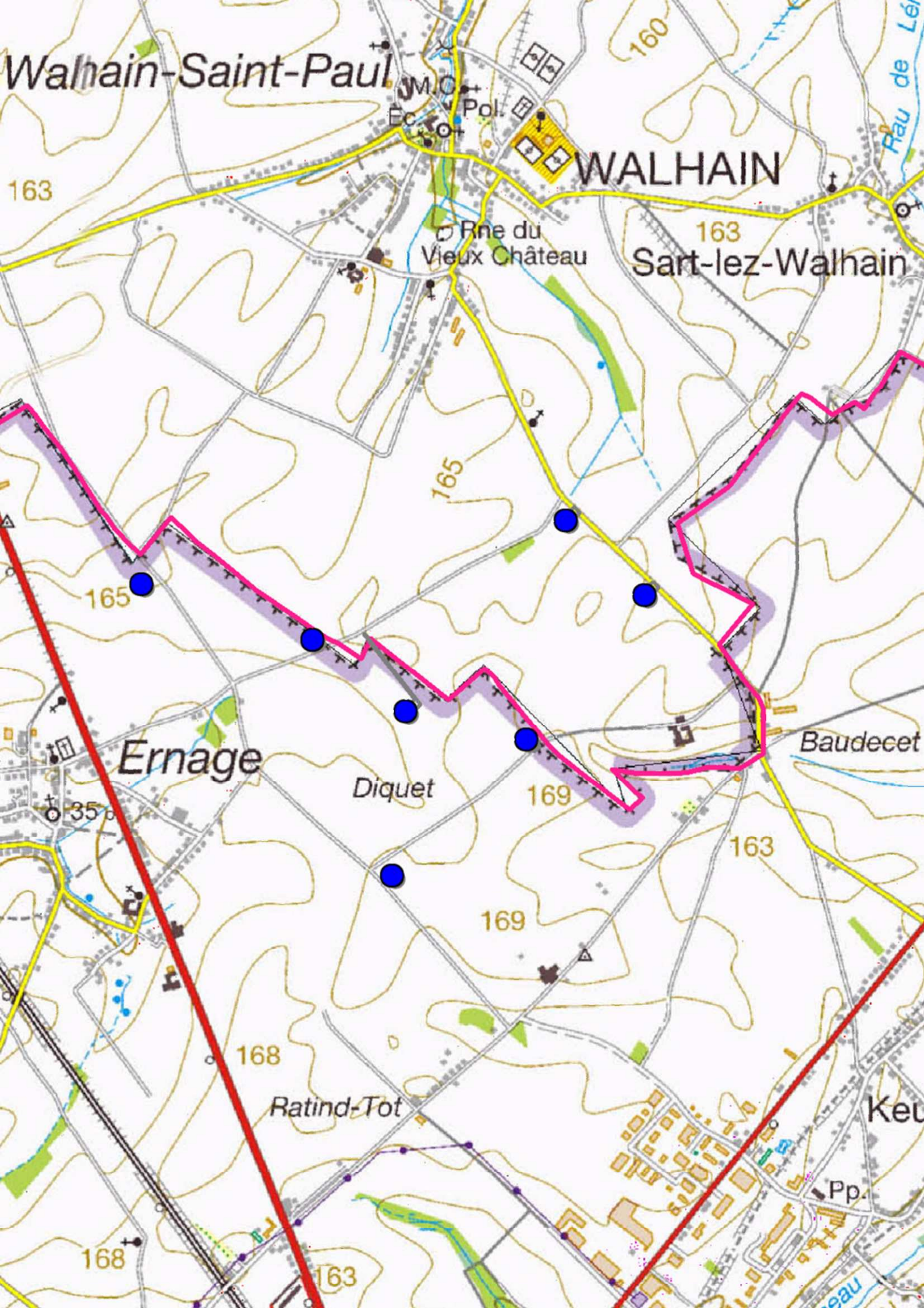
La REUNION D'INFORMATION DU PUBLIC aura lieu le 10 juin 2009 à 19h30 au Foyer Communal de Gembloux, Place Arthur Lacroix, 5300 Gembloux

Cette réunion d'information est organisée par **Alternative Green S.A.**, avant le dépôt de la demande d'autorisation, et a pour objet :

- 1°) de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2°) de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3°) de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- 4°) de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Des informations sur le projet de la société **Alternative Green S.A.** peuvent être obtenues auprès de la personne suivante :

Luc van Marcke – administrateur-délégué – rue des Cooses 8a, 6860 LEGLISE



Walhain-Saint-Paul

WALHAIN

Sart-lez-Walhain

Ernage

Diquet

Ratind-Tot

Baudecet

35,000